



1 - RESPECT des gestes barrières et distanciation sociale appliquées strictement

2 - AÉRATION du logement : Pendant le ménage / Avant l'arrivée des locataires

3 - ACCUEIL

- **Entrée/Sortie AVEC remise de clés :** gants à usage unique + clés désinfectées (dans enveloppe ou sachet hermétique).
 - **Entrée/sortie SANS remise de clés :** selon les consignes indiquées dans le logement.
-

4 - MÉNAGE : Nettoyage + Désinfection avec gants (temps supplémentaire)

- **Nettoyage approfondi en fin de séjour**
 - **Désinfection** des poignées de portes/placards et des surfaces de contact (interrupteurs, télécommandes, rampes, etc.)
 - **Utilisation sur-chaussures**
 - **Définition d'un nouveau mode opératoire :** Check-list de nettoyage et désinfection pour chaque pièce du logement
-

5 - LOCATION DE LINGE HÔTELIER

- **Le linge fourni** vous garantit une qualité et une propreté irréprochables. Ainsi qu'une résistance optimale aux produits désinfectants et aux lavages intensifs (> à 60°C).
 - **Sac de linge :** retour linge sale des locataires
 - **Alèse de matelas jetable**
-

6- COMMUNICATION

- **Informers les propriétaires** : Informer en amont les Propriétaires sur les mesures mises en place possibles pour sécuriser chaque location. Cette action est nationale permettant à l'ensemble de ces procédures d'être opérationnelles dans le réseau national Home Partner.
- **Annonce de location** : Inciter le propriétaire à une mise à jour pour préciser aux locataires la préparation et le bon déroulement de leur séjour : consignes d'accueil, de ménage, de linge et de départ de la location (affichées dans le logement). A cette occasion, le propriétaire choisira d'adapter ou non les conditions de la location (acceptation, annulation, arrhes, caution et remboursement).
- **Délai d'inoccupation du logement entre 2 locations** : Il est recommandé un délai de 72 heures. Ce délai peut-être ramené à 24 heures si la désinfection complète et rigoureuse a été réalisée (surcoût de la prestation de ménage : temps supplémentaire passé et produits spécifiques utilisés). Le propriétaire devra mettre à jour les paramètres de son planning en conséquence pour éviter un départ/arrivée le même jour.
- **Responsabilités** : Le propriétaire est par nature seul responsable de son bien et de sa location. Le concierge a une obligation de moyens pour le bon déroulement d'un séjour et de son équipe (accueil, clés, ménage, linge, assistance). Le concierge et son équipe sont préparés à mettre en œuvre tous leurs moyens possibles afin d'assurer la meilleure continuité de service possible, sauf cas de force majeure (par exemple : mise en quarantaine pour maladie). Dans ce cas une réorganisation prévue sera discutée avec le propriétaire pour adapter les moyens sur une courte période.
- **Informers les locataires** : Des consignes spécifiques leurs seront remises à leur arrivée et seront affichées dans le logement pour les informer sur le ménage réalisée et le déroulement de leur départ. Nous communiquons avec eux par téléphone, SMS mail et nous acceptons le paiement sans contact (terminal d'encaissement mobile)
- **Affichage dans le logement** : Mot de bienvenue et consignes avant de quitter le logement : linge sale à mettre dans un sac fermé (fourni), vider le frigo, vaisselle rangée, poubelles vidées dans le container extérieur. Clé à mettre dans une enveloppe (ou dans une boîte à clé).



1^{er} réseau national
de conciergeries privées
pour les propriétaires immobiliers et leurs occupants